Résolutions Année 2024-2025

1- Résolutions du 26 août 2024

Résolution 24-25/01/01

Les dirigeants de Patinage Mauricie pour la saison 24-25, vont être Président : Jean Sébastien, Vice-présidente : Josée Gariépy, Trésorière : Nancy Lesage et Secrétaire : Josiane Pépin. Proposé par Jean Sébastien, secondé par Caroline Séréda. Adopté à l'unanimité par les membres présents

Résolution 24-25/02/01

Josée Gariépy en tant que vice-présidente peut représenter Patinage Mauricie à table de Patinage Québec si Jean Sébastien Lavoie est absent. Proposé par Jean Sébastien Lavoie, secondé par Josiane Pépin.

Résolution 23-24/03/01

Patinage Mauricie fera l'achat d'une licence Zoom pour la saison 2024-2025. Proposé par Josée Gariépy, secondé par Josiane Pépin. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 23-24/04/01

Josée Gariépy propose de conserver les mêmes coûts pour les compétitions 2024-205. Secondé par Jean Sébastien Lavoie, adopté à l'unanimité par les membres présents

Résolution 23-24/05/01

Les sujets étant épuisés, Jean Sébastien propose la levée de l'assemblée secondé par Josiane Pépin. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

2- Résolutions du 2 octobre 2024

Résolution 24-25/01/02

Jean Sébastien appuyé par Caroline Sereda propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 24-25/02/02

Il est proposé par Jean Sébastien d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 26 août 2024 en y faisant la correction de la coquille au point 10.2 et ce sans en faire la lecture. Appuyé par Josée Gariépy. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 24-25/03/02

Il est proposé par Jean Sébastien Lavoie d'acheter des fleurs d'une valeur de 75$ +taxes afin de souligner le décès de Daniel Hélie. Appuyé par Josiane. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 24-25/04/02

Suite au dépôt des états financiers, Nancy Lesage propose son adoption, appuyée par Josée Gariépy. Adopté à l'unanimité par les membres.

Résolution 24-25/05/02

Les sujets étant épuisés, Jean Sébastien Lavoie propose la levée de l'assemblée appuyé par Nancy Lesage.
Adopté à l'unanimité des membres présents. Il est 20h46.

3- Résolutions du 18 novembre 2024

Résolution 24-25/01/03

Jean Sébastien appuyé par Hans McMurray propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 24-25/02/03

Il est proposé par Jean Sébastien d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 2 octobre2024 sans en faire la lecture. Appuyé par Andréane Mongrain. Adopté à l'unanimité par les membres présents

Résolution 24-25/03/03

Suite au dépôt des états financiers, Nancy Lesage propose son adoption, appuyée par Claudine Hébert. Adopté à l'unanimité par les membres.

Résolution 24-25/04/03

Suite à la lecture de la politique de dépense révisée et de la politique budgétaire Claudine propose son adoption appuyée par Jean Sébastien Lavoie. Adopté à l'unanimité par les membres.

Résolution 2024-2025/05/03

Claudine propose de défrayer exceptionnellement les dépenses des trois personnes ayant été formées lors de la dernière formation TS base avant leur promotion appuyée par Nancy Lesage. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 24-25/06/03

Claudine Hébert propose d'emprunter à Patinage Mauricie la somme nécessaire pour acheter une valise à roulette pour notre système informatique secondé par Nancy Lesage. Adopté à l'unanimité par les membres.

Résolution 24-25/07/03

Les sujets étant épuisés, Jean Sébastien Lavoie propose la levée de l'assemblée appuyé par Claudine Hébert. Adopté à l'unanimité des membres présents. Il est 21h17.

4- Résolution du 24 février 2025

Résolution 2425-/01/04

Jean Sébastien appuyé par Nancy Lesage propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/02/04

Il est proposé par Jean Sébastien d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 novembre 2024 suite à sa lecture. Appuyé par Josiane Pépin. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/03/04

Il est proposé que Patinage Mauricie délègue Jean Sébastien Lavoie pour la représenter lors de l'assemblée générale annuelle de Patinage Québec du 3 mai 2025 à Roberval. Proposé par Claudine Hébert, secondé par Caroline Séréda. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/04/04

Suite au dépôt des états financiers, Nancy Lesage propose son adoption, appuyée par Josiane Pépin. Adopté à l'unanimité par les membres.

Résolution 2425/05/04 :

Pour la saison 2024-2025, il est proposé que les patineurs suivant, ***Alexye Cossette, Alice Deshaies, Anabelle Lortie, Clarance Cossette, Divine Kasala, Eugénie Bernard, Frédérique Ricard, Jade St-Pierre, Jeanne Lapointe, Juliette Boivin, Karianne Séréda Boulanger, Laury Boudreau, Maéva Lavoie Richer, Magalie Côté, Marguerite Gervais, Mégane Dion, Novaly Simoneau, Sarah Milot, Sarah-Jane Giguère, Sara-Maude Bellerive, Simon Lessard, Sophie Balderrama, Xavier Bellerive et Zachary Tremblay*****,** représentent leur club d'origine et non pas le CPA Trois-Rivières-Ouest pour les lauréats régionaux s'ils sont retenus dans leurs catégories respectives. De plus, les patineurs doivent obligatoirement représenter leur club d'appartenance "home club" CPA Trois-Rivières-Ouest lors de la saison des compétitions ainsi que lors d'une éventuelle nomination aux lauréats provinciaux.

Dans le futur, pour les prochaines saisons, nous demandons au mandataire sportif d'indiquer cette clause au contrat en début de saison, soit au 1er septembre de chaque année. Le patineur devra indiquer dans le contrat quel club il désire représenter aux lauréats régionaux pour la saison et obligatoirement représenter leur club d'appartenance CPA Trois-Rivières-Ouest lors des compétitions ainsi que lors d'une éventuelle nomination aux lauréats provinciaux. Le mandataire sportif devra également s'assurer que le paiement a été reçu et validé par le club respectif du patineur.

La résolution est proposée par Jean Sébastien Lavoie secondé par Hans McMurray. Adoptée à l'unanimité par les membres. Par souci d'impartialité, Caroline Séréda s'est retirée du vote.

Résolution 2425/06/04

Les sujets étant épuisés, Jean Sébastien Lavoie propose la levée de l'assemblée appuyé par Andréane Mongrain. Adopté à l'unanimité des membres présents. Il est 21h02.

5- Résolution du 14 avril 2025

Résolution 2425/01/05

Jean Sébastien appuyé par Andréane Mongrain propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité par les membres présents

Résolution 2425/02/05

Il est proposé par Jean Sébastien d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 février 2025 sans en faire la lecture. Appuyé par Josée Gariépy. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/03/05

Suite au dépôt des états financiers, Nancy Lesage propose son adoption, appuyée par Claudine Hébert. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/04/05 :

Concernant le changement de tarif du vidéaste, Jean Sébastien propose de continuer avec JMV Production pour la prochaine saison de compétition soit au coût de 15$ par patineur, appuyé par Nancy Lesage. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2024-2025/05/05

Claudine Hébert propose que Patinage Mauricie donne 200$ par patineurs pour défrayer les coûts associés aux deux patineurs retenus pour les Lauréats de patinage Québec. Les frais seront payés après la cérémonie, appuyé par Caroline Séréda. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/06/05

Les sujets étant épuisés, Jean Sébastien Lavoie propose la levée de l'assemblée appuyé par Andréane Mongrain. Adopté à l'unanimité des membres présents. Il est 20h49.

6- Résolution du 6 mai 2026

Résolution 2425/01/06

Jean Sébastien propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/02/06

Il est proposé par Jean Sébastien d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2025 sans en faire la lecture. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/03/06

Patinage Mauricie autorise la responsable des compétitions à faire les demandes de sanctions pour les compétitions suivantes : Invitation Énergie du 31 octobre 1-2 novembre 2025, Invitation Cendrillon du 5 au 7 décembre 2025, Amicale de la Mauricie du 20 au 22 février 2026, Finale Régionale le 17 et 18 janvier 2026, Mes premiers Jeux - Défi Sylvia

Snider date à déterminée. Proposé par Josée Gariépy, secondé par Caroline Séréda. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/04/06

Le conseil d'administration de Patinage Mauricie entérine les nominations pour les lauréats 2025. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Résolution 2425/05/06

Les sujets étant épuisés, Jean Sébastien Lavoie propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité des membres présents. Il est 20h12.